



affiché le 28/12/23

DÉCISION DU MAIRE
N° 2023 - 226

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE

**MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE DISSIMULATION DE RESEAUX
RUE DES GERBES D'ORGES**

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 23-199 du conseil municipal en date du 11 décembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu la volonté de la ville de réaliser des travaux de dissimulation de réseaux rue des Gerbes d'Orges ;
- Vu l'estimation des travaux qui s'élève à 300 000 € HT ;
- Vu le devis de l'entreprise Terr&Am relatif à ces travaux ;

DECIDE

- De signer un contrat avec l'entreprise Terr&Am, sise 3t allée des platanes 89000 PERRIGNY, selon les conditions ci-dessous :
 - o Objet : marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux rue des Gerbes d'Orges ;
 - o Montants :
 - 16 500 € HT pour la MOE (5.5% du montant estimé des travaux) ;
 - 1 502 € HT pour les relevés topographiques ;
- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document en lien avec ce projet.

A Tonnerre, le 28 décembre 2023

Pour extrait conforme,

Cédric CLECH
Maire de Tonnerre

